



**Mémoire prébudgétaire  
Consultations prébudgétaires en vue du budget de  
2023**

**Déposé par la  
Coalition pour un saine alimentation scolaire**

**La Coalition pour une saine alimentation scolaire recommande au gouvernement du Canada de :**

- Allouer un milliard de dollars sur cinq ans dans le budget 2023 pour la création d'un programme national de repas nutritifs dans les écoles, un élément clé de la politique alimentaire évolutive du Canada, avec 200 millions de dollars par an à verser aux provinces, aux territoires et aux partenaires des Premières nations, des Métis et des Inuits pour financer leurs programmes d'alimentation scolaire.
- Entamer immédiatement des discussions avec les dirigeant.e.s autochtones afin de négocier des accords pour la création et/ou l'amélioration de programmes de repas scolaires permanents et indépendants pour les Premières nations, les Métis et les Inuits.
- Créer un fonds dédié à l'infrastructure alimentaire des écoles afin d'améliorer l'équipement et les installations de production et de préparation des aliments pour qu'ils puissent servir de manière fiable et efficace des aliments sains en quantité suffisante.

***Investir dans un programme pancanadien de repas nutritifs dans les écoles, élément essentiel de la politique alimentaire en milieu scolaire***

Cher M. Fonseca et membres du comité :

La Coalition pour une saine alimentation scolaire a le plaisir de soumettre des propositions pour appuyer l'inclusion d'un point dans le budget 2023 visant à élaborer une politique nationale sur l'alimentation scolaire et à établir un programme national de repas nutritifs dans les écoles comme éléments clés de la politique alimentaire évolutive du Canada. Nous recommandons que le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les organismes sans but lucratif, comme suit :

- **Investissement** : Allouer un milliard de dollars sur cinq ans, à raison de 200 millions de dollars par an, aux provinces, aux territoires et aux partenaires des Premières nations, des Métis et des Inuits pour financer leurs programmes d'alimentation scolaire qui : servent des aliments basés sur le *Guide alimentaire canadien* de 2019 ; assurent un accès universel aux élèves; ne font pas de marketing auprès des enfants ; et assurent un suivi, une imputabilité et des comptes rendus efficaces qui permettront de prendre des décisions fondées sur des données probantes quant à un programme pancanadien permanent et complet.
- **Partage des coûts** : Négocier des accords de financement à frais partagés avec les provinces et les territoires qui sont prêts et disposés à co-investir dans les programmes de repas scolaires et à les mettre en œuvre, conformément aux principes directeurs proposés ci-dessous.
- **Programmes dirigés par des autochtones** : Entamer immédiatement des discussions avec les dirigeants autochtones afin de négocier des accords pour la création et/ou l'amélioration de programmes de repas scolaires indépendants et fondés sur les particularités des Premières nations, des Métis et des Inuits, avec un financement durable et à long terme.
- **Coalition mondiale pour les repas scolaires** : Participer activement en tant que membre de la Coalition mondiale pour les repas scolaires afin de garantir que chaque enfant ait la possibilité de recevoir un repas sain et nutritif à l'école d'ici 2030.
- **Politique alimentaire scolaire** : Procéder à l'élaboration d'une politique alimentaire scolaire nationale plus complète qui : a) tient compte de facteurs tels que la littératie alimentaire, la production et l'approvisionnement local, ainsi que les meilleures pratiques et normes ; b) est alignée sur les huit principes directeurs de la Coalition

détaillés ci-dessous ; et c) appuie l'élaboration de la Politique alimentaire pour le Canada et les délibérations du Groupe de travail sur la nutrition en milieu scolaire du Conseil consultatif canadien sur la politique alimentaire.

- **Équipement et infrastructure** : Créer un fonds supplémentaire dédié à l'infrastructure alimentaire dans les écoles afin d'améliorer les cuisines, les services alimentaires et les autres équipements et installations de production et de préparation pour qu'ils puissent servir de manière fiable et efficace des aliments sains en quantité suffisante.

La Coalition est un réseau pancanadien et non partisan de plus de 200 organismes sans but lucratif qui militent en faveur d'un investissement public dans un programme universel de repas scolaires nutritifs à frais partagés, assorti de normes cohérentes. Notre vision est que les quelque cinq millions et demi d'enfants âgés de 3 à 18 ans inscrits dans les écoles primaires et secondaires du Canada aient accès quotidiennement à un repas sain à l'école.

La Coalition a mené de vastes consultations auprès de ses membres, de ses sympathisants et des intervenants de tout le Canada pour élaborer les propositions et les arguments à l'appui de ce mémoire. Nous les présentons en soutenant fermement l'engagement du gouvernement à faire progresser une Politique alimentaire scolaire nationale et un Programme national de repas nutritifs dans les écoles.

Nous vous demandons instamment d'agir sans tarder.

Recevez nos salutations distinguées,



Melana Roberts  
Présidente, Réseau pour une alimentation durable  
scolaire



Debbie Field, Coordonnatrice  
Coalition pour une saine alimentation  
scolaire

## Investissement proposé dans le cadre du budget 2023

L'investissement proposé d'un milliard de dollars sur cinq ans vise à lancer la première phase d'un programme universel de repas scolaires nutritifs à l'échelle du Canada, avec les éléments et objectifs suivants :

- 1. Distribution de repas scolaires sains** : soutien aux provinces et aux territoires pour augmenter leurs investissements dans les programmes de repas scolaires, réalisés par le biais de partenariats locaux appropriés, dans le respect des normes proposées et des meilleures pratiques.
- 2. Renforcement des connaissances et des habitudes alimentaires tout au long de la vie** : influence sur le degré de conscientisation, les connaissances et les habitudes des enfants en matière d'alimentation, grâce à une combinaison de mesures consistant à donner l'exemple en 1) matière d'approvisionnement, de préparation et de livraison des repas scolaires, et 2) en matière de soutien au développement et au partage des connaissances, des informations et des compétences dans le cadre d'initiatives conformes au programme de repas scolaires.
- 3. Promotion de politiques et de pratiques responsables et favorables à l'alimentation scolaire** : défense et action pour promouvoir l'accès à des aliments sains dans les écoles et empêcher la commercialisation d'aliments malsains auprès des élèves.
- 4. Développement de l'approvisionnement et de la production d'aliments locaux, écologiquement durables et culturellement appropriés** : politiques et pratiques visant à mettre l'accent sur la production et l'approvisionnement d'aliments appropriés pour les programmes de repas scolaires et qui soutiennent l'établissement et la viabilité des producteurs, fournisseurs et préparateurs d'aliments locaux et durables, y compris les aliments traditionnels et du terroir.
- 5. Amélioration de l'équipement et de l'infrastructure pour soutenir la distribution de repas dans les écoles** : soutien à une gamme d'installations dans les écoles et d'opérations hors site, telles que des cuisines ou des jardins communautaires, qui permettent de fournir, de préparer et de livrer des repas scolaires de manière efficace et accessible.

## Fondement

**Avantages globaux pour la santé et la société** : La mise en place d'un programme national de repas nutritifs dans les écoles, universel et à frais partagés, selon les principes énoncés dans le présent mémoire, complétera et améliorera le réseau existant de divers programmes d'alimentation au Canada. Il comblera d'importantes lacunes dans la disponibilité des repas

scolaires et assurera une approche plus équitable et inclusive pour répondre aux besoins alimentaires des écoliers. En assurant un meilleur accès à des aliments sains adéquats, le programme contribuerait à résoudre les problèmes critiques associés à une alimentation insuffisante et non nutritive pour des millions d'écoliers au Canada, ce qui aurait des répercussions sur leur santé physique et mentale, sur les risques de maladies chroniques à long terme, sur leur assiduité et leurs résultats scolaires, sur leur estime de soi et sur leur développement personnel et leur bien-être à long terme. Cette question revêt une importance considérable - et croissante - en raison des défis croissants auxquels sont confrontés de nombreux écoliers et leurs familles pour assurer un accès fiable à des aliments sains et éviter une dépendance excessive à l'égard d'aliments malsains, de piètres qualités, préparés et ultra-transformés.

**Besoins nutritionnels des enfants et insécurité alimentaire** : Les quelque cinq millions et demi d'enfants âgés de 3 à 18 ans inscrits dans les écoles primaires et secondaires du Canada doivent tous avoir accès à des aliments sains à l'école. Les programmes de repas scolaires tels que proposés peuvent alléger le budget des familles et jouer un rôle particulièrement important pour soutenir les 1,4 million d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans les plus vulnérables qui vivent dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire et qui n'ont pas accès à des aliments sains. Les programmes de repas scolaires ne remplacent pas les mesures relatives à la sécurité du revenu (par exemple, les prestations fiscales pour enfants), mais constituent en fait un complément stratégique et rentable à celles-ci. En effet, ils mettent l'accent sur la qualité, l'adéquation et la salubrité de la nourriture, s'adressent directement aux enfants et constituent un mode de distribution très efficace qui permet de toucher tous les enfants en milieu scolaire local.

**Équité** : Il existe actuellement de graves inégalités sociales dans l'accès des écoliers à une alimentation adéquate et nutritive. D'importantes disparités alimentaires touchent les écoliers qui vivent dans des familles à faible revenu, qui appartiennent à des populations racialisées, qui habitent dans des régions rurales et éloignées ou qui vivent dans des communautés autochtones. Un programme universel et inclusif garantirait un accès équitable à une alimentation saine et éviterait la stigmatisation des participants. Il aurait en outre l'avantage de réduire le fardeau des familles, en particulier des mères et des parents de famille monoparentale, qui sont généralement responsables de la préparation quotidienne des repas. De plus, un tel programme peut être conçu pour promouvoir et soutenir des aliments culturellement appropriés, cultivés localement et produits de manière durable, qui reflètent les valeurs, les traditions et les circonstances des différentes communautés et des différents secteurs de la société.

**Économies alimentaires locales durables** : L'établissement d'un programme universel de repas scolaires selon les lignes proposées présente une occasion importante pour le gouvernement de contribuer au développement et à la viabilité d'économies locales vertes et durables, conformément à ses engagements envers les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. L'approche consiste à : maximiser le recours aux sources locales d'aliments ; aligner les

repas scolaires sur les nouvelles directives alimentaires proposées dans le *Guide alimentaire canadien* ; et encourager les infrastructures vertes. Cela encouragera le développement et la viabilité d'entreprises locales de production et de préparation d'aliments qui : généreront des emplois locaux significatifs et des sources de revenus communautaires ; respecteront et soutiendront l'utilisation d'aliments traditionnels et locaux dans les communautés autochtones et nordiques ; et renforceront les pratiques de production alimentaire durable.

**Éviter les déchets alimentaires et plastiques** : L'approche proposée pour la conception et la mise en œuvre du Programme consiste à assurer l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement qui minimisent les déchets alimentaires, éliminent l'utilisation des plastiques et évitent d'autres matériaux et processus de préparation des aliments qui sont nuisibles à l'environnement. En plus de limiter les impacts négatifs directs sur l'environnement, le programme contribuera à renforcer les connaissances et la sensibilisation aux approches responsables de la préparation et du service des aliments, et à promouvoir l'adoption de pratiques écologiques tout au long de la vie.

**Respect des engagements du gouvernement** : La mise en œuvre du programme et l'avancement de la politique selon les lignes proposées permettront de respecter les engagements pris dans les lettres de mandat adressées au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social en vue d'élaborer une politique alimentaire scolaire nationale et de mettre en œuvre un programme national de repas nutritifs dans les écoles. L'investissement proposé d'un milliard de dollars sur cinq ans ne suffira pas à répondre à la totalité des besoins et du potentiel d'un programme national complet. Toutefois, il permettra d'augmenter considérablement l'offre actuelle de repas dans les écoles, de tirer parti de l'intérêt et de l'engagement d'un nombre croissant de provinces et de territoires, et d'établir une base solide et des données probantes pour les améliorations et les perfectionnements futurs d'un éventuel programme permanent. Il servira également d'élément signalant des progrès significatifs dans l'évolution de la Politique alimentaire pour le Canada du gouvernement, à l'appui de sa vision : « *Toutes les personnes vivant au Canada peuvent avoir accès à une quantité suffisante d'aliments sains, nutritifs et culturellement diversifiés. Le système alimentaire du Canada est résilient et novateur, protège notre environnement et soutient notre économie.* »

## Les principes directeurs

Le programme national de repas nutritifs à l'école devrait être conçu et mis en œuvre en étroite conformité avec les principes directeurs suivants, qui ont été élaborés et approuvés par la Coalition pour une saine alimentation scolaire :

- **Axé sur la santé** : Servir des repas savoureux, nourrissants et qui conviennent à la culture de tous, en mettant l'accent sur les légumes et les fruits. S'assurer que les programmes sont conformes au dernier *Guide alimentaire canadien* et qu'ils favorisent

un environnement alimentaire sain où les élèves peuvent développer une relation positive avec la nourriture.

- **Universel** : Veiller à ce que TOUS les enfants d'une école puissent accéder au programme d'une manière non stigmatisante. Éventuellement, tous les enfants du Canada seront en mesure de participer à un programme d'alimentation scolaire.
- **À frais partagés** : Utiliser des fonds fédéraux pour élargir le financement actuel qui provient des provinces, des villes, des parents et des communautés et faire en sorte que de nouveaux programmes à frais partagés soient amorcés.
- **Flexible et adapté aux conditions locales** : Les programmes d'alimentation scolaire réussis reflètent et respectent le contexte de l'école et de la région dans lesquels ils sont menés et sont liés à leurs communautés locales. Veiller à ce que le financement s'appuie sur les programmes existants, les connaissances, les compétences et les liens locaux et qu'il soutienne différents modèles de services alimentaires - du déjeuner au dîner, en passant par les collations.
- **Engagé à ce que les autochtones contrôlent les programmes destinés aux élèves autochtones** : Intégrer la souveraineté alimentaire autochtone dans un programme d'alimentation scolaire pour le Canada et négocier le financement des programmes d'alimentation scolaire avec les nations et les dirigeant.es des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- **Un moteur du développement économique communautaire** : Encourager les programmes d'alimentation scolaire à fixer des objectifs d'achat d'aliments locaux et produits de manière durable, ce qui créerait des emplois pour les agriculteurs canadiens et les producteurs d'aliments locaux.
- **Promoteur de littératie alimentaire** : Soutenir les conditions pour que les programmes d'alimentation scolaire soient intégrés dans le programme scolaire et permettent l'acquisition de connaissances alimentaires et de compétences alimentaires par la pratique.
- **Soutenu par des mesures d'accompagnement et de reddition de comptes** : Assurer que les programmes soient guidés par des normes nutritionnelles pancanadiennes, des mesures de protection en matière de conflits d'intérêts qui empêchent les programmes de faire la promotion d'aliments malsains et de produits spécifiques, et d'un cadre pour l'évaluation cohérente des programmes à l'échelle du Canada.